



VILLE DE MELUN

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 28 JANVIER 2019 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21/01/2019 s'est réuni le lundi 28 janvier 2019, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Louis Vogel, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Louis Vogel, **Maire**

Monsieur Gérard Millet, Madame Marie-Hélène Grange, Monsieur Kadir Mebarek, Madame Patricia Astruc-Gavalda (à partir du point n° 3), Madame Renée Wojeik, Monsieur Romaric Moyon (à partir du point n° 3), Madame Brigitte Tixier, Monsieur Jean-Pierre Rodriguez, Madame Ségolène Durand (à partir du point n° 3), Monsieur Anthony Lemond, **Adjoint** Monsieur Jean-Claude Coulleau, Madame Josette Chabane, Monsieur Gérard Pillet, Madame Marie-Rose Ravier, Madame Amélia Ferreira De Carvalho, Monsieur Henri Mellier, Madame Andrianasolo Rakotomanana, Madame Jocelyne Langmann, Madame Chrystelle Marosz, Madame Valérie Vernin (à partir du point n° 3), Monsieur Claude Bourquard, Monsieur Thierry Brisson, Monsieur Baytir Thiaw, Monsieur François Kalfon, Madame Bénédicte Monville De Cecco, Madame Djamila Smaali Paille, Madame Farida Atigui, Monsieur Thomas Guyard, **Conseillers Municipaux**

ABSENTS EXCUSES :

Madame Patricia Astruc-Gavalda (du point n° 1 au point n° 2 inclus), Madame Ségolène Durand (du point n° 1 au point n° 2 inclus), Madame Valérie Vernin (du point n° 1 au point n° 2 inclus), Madame Jennifer Milbine, Madame Marine Gaignard

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Noël Boursin a donné pouvoir à Monsieur Louis Vogel, Monsieur Romaric Moyon a donné pouvoir à Monsieur Gérard Millet (du point n° 1 au point n° 2 inclus), Monsieur Xavier Luciani a donné pouvoir à Madame Marie-Rose Ravier, Madame Catherine Stentelaire a donné pouvoir à Monsieur Henri Mellier, Monsieur Mourad Salah a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Rodriguez, Monsieur Mohammed Hadbi a donné pouvoir à Madame Brigitte Tixier, Monsieur Mohamed Mokeddem a donné pouvoir à Monsieur Kadir Mebarek, Madame

Alexandra Duverne a donné pouvoir à Madame Renée Wojeik, Monsieur Christian Clause a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude Coulleau

SECRETAIRE :

Madame Chrystelle MAROSZ

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné Madame Chrystelle Marosz en qualité de Secrétaire de séance.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 20 décembre 2018.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des Décisions du Maire et des marchés.
- ✓ Abrogé la délibération n° 2017.11.11.177 du 16 novembre 2017 relative à la cession de l'appartement n° 08 sis 28 avenue Georges Pompidou, d'une superficie de 53.01 m², situé au 3ème étage à droite et autorisé sa cession au prix de 53 000 € net vendeur.
- ✓ Autorisé la cession de l'appartement n° 04, situé au 1er étage gauche du 30 Avenue Georges Pompidou, de type F4 d'environ 71.65 m², au prix de 78 000 € net vendeur.
- ✓ Pris acte de la tenue d'un débat et voté le Rapport d'Orientations Budgétaires préalable à l'examen et au vote du Budget Primitif 2019, conformément aux délais et aux conditions imposés par la Loi.
- ✓ Accordé sa garantie d'emprunt à hauteur de 100 % du montant total de 6 989 465 € du prêt n° 90256 de l'OPH77 destiné à financer la construction de 50 logements situés rue du Capitaine Bastien à Melun.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour une subvention relative à la restauration du clos couvert du chevet de l'Eglise Notre Dame.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à solliciter la Région pour une subvention relative au "Soutien au patrimoine protégé - Aide à la restructuration des monuments historiques" dans le cadre de la restauration du clos et du couvert du chevet, du coeur et de l'abside de l'Eglise Notre Dame.
- ✓ Approuvé l'opération présentée au titre des opérations d'investissement de 2019 à 2022 "Création de l'Ecoquartier : construction d'un groupe scolaire et d'une crèche" et autorisé Monsieur le Maire à solliciter la Région pour l'obtention de la subvention régionale "100 quartiers innovants et écologiques".

- ✓ Approuvé les objectifs et les modalités de la concertation publique en phase "plan guide" et autorisé Monsieur le Maire à procéder à la concertation pour finaliser le projet de renouvellement urbain du quartier prioritaire "Plateau de Corbeil - Plein Ciel".
- ✓ Approuvé les demandes à la DRAC Ile de France et à la Région du versement de subventions dans le cadre d'une labellisation "Bibliothèque Numérique de Référence, de l'évolution du système informatique et le passage à la technologie RFID du Réseau des Médiathèques Municipales.
- ✓ Décidé de dénommer l'école élémentaire les Mézereaux "Ecole Nikki de Saint Phalle".
- ✓ Décider de créer au Tableau des Effectifs :
 - Un emploi d'Educateur territorial des activités physiques et sportives à temps complet,
 - Un emploi Adjoint d'animation à temps complet,
 - Un emploi d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe (8 heures hebdomadaires).
- ✓ Approuvé la Convention Unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne.
- ✓ Accepté le versement par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, des fonds de concours pour la réhabilitation des salles multisports d'un montant de 351 127,15 € et autorisé le Maire à signer la Convention pour le versement des fonds de concours pour la réhabilitation des salles multisports entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Ville de Melun.
- ✓ Approuvé les projets présentés au titre des opérations d'investissement 2019 éligibles à la DSIL.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Monsieur Louis Vogel

